



Légende

Zones d'affectation

- Zone village (ZV)
- Zone résidentielle à faible densité (RFD)
- Zone d'activités (ACT)
- Zone d'intérêt général (IG, numérotée)
- Zone libre (ZL)
- Zone de protection du château (CH)
- Zone mixte (MIX)
- Zone de protection du paysage (PP)
- Zone de gravière I (GR I)
- Zone de gravière II (GR II)

Autres zones

- Zone agricole (AGR)
- Aire forestière (FOR)

Périmètres superposés

- Plan d'aménagement de détail (PAD) obligatoire
- Permis pour l'équipement de détail (PED) obligatoire
- Périmètre à prescriptions particulières 1 selon art. 20 RCU
- Périmètre à prescriptions particulières 2 selon art. 20 RCU
- Périmètre à prescriptions particulières 3 selon art. 20 RCU
- Périmètre à prescriptions particulières 4 selon arts. 19, 23 RCU
- Périmètre archéologique
- Périmètre de protection archéologique
- Périmètre de protection du site construit
- Périmètre de protection de l'environnement du site construit

Secteurs superposés

- Espace réservé aux eaux
- Limite de construction à l'espace réservé (4 m)
- Secteurs de dangers naturels liés aux instabilités**
 - Danger élevé
 - Danger moyen
 - Danger faible
 - Danger indicatif
- Secteurs de dangers naturels liés à l'eau**
 - Danger élevé
 - Danger moyen
 - Danger faible
 - Danger résiduel
 - Danger indicatif
- Secteur superposé de protection des prairies et pâturages secs
- Secteur superposé de protection de la nature

Éléments protégés superposés

- Chemin IVS catégorie de protection 2
- Bâtiment protégé de catégorie 1
- Bâtiment protégé de catégorie 2
- Bâtiment protégé de catégorie 3

Boisements hors-forêt protégés en zone à bâtir :

- Arbre

Autres éléments superposés

- Distance depuis la route d'interdiction des ouvrants donnant sur des locaux à usage sensible au bruit (art. 33 RCU)
- Constatation de la nature forestière et dérogation à la distance de construction

Informations indicatives

- Bâtiment
- Cours d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau sous tuyau
- Ligne électrique (haute tension)
- Ligne de tir
- Zone "S" de protection des eaux souterraines
- Lac
- Site pollué (A = Aire d'entreprise, S = Site de stockage, T = Installation de tir)

